



Les Genevez, le 1er avril 2020

AVIS OFFICIEL

Papier imprimante pour travaux scolaires

Compte tenu qu'il est difficile de se procurer du papier pour imprimante dans les commerces, la commune a décidé de mettre gratuitement à disposition du papier pour les familles qui en auraient besoin ; afin de pouvoir imprimer les travaux scolaires à effectuer durant la période de confinement. Les personnes intéressées peuvent adresser un courriel à : info@lesgenevez.ch ou appeler le 032-484 94 88, en indiquant leur besoin. Le matériel sera ensuite déposé dans le sas d'entrée du bâtiment communal afin que vous puissiez l'emporter sans contacts.

Permis de construire – démarches administratives

Depuis le 16 mars 2020 et jusqu'à nouvel avis, les procédures de permis de construire sont suspendues. De plus, le délai de remise des déclarations d'impôt a été repoussé au mois d'août.

L'accès au guichet communal n'est plus possible. Le bureau communal est toutefois toujours desservi, notamment pour toutes demandes concernant le contrôle des habitants, l'agence AVS et chômage ou d'autres démarches administratives urgentes. Toutes ces démarches sont possibles par courriel, téléphone ou courrier postal (info@lesgenevez.ch ou appeler le 032-484 94 88). En cas de besoin n'hésitez pas à prendre contact avec le bureau communal qui vous renseignera volontiers sur les procédures à suivre et les éventuels délais d'attente.

Besoin d'aide ? Des personnes se mettent à disposition

Nous rappelons que le Groupe des Jeunes de La Courtine se met à disposition des citoyens de La Courtine et alentours pour aider les personnes qui devraient rester à la maison. Que ce soit pour faire les commissions, des trajets en voiture, garder vos enfants ou sortir vos animaux, le GJC s'efforcera d'essayer de répondre à votre besoin. N'hésitez donc pas à faire appel à ce numéro : **079 504 42 77**.

D'autres citoyens du village se sont également proposés pour aider les personnes qui en auraient besoin. Vous pouvez contacter le bureau communal (info@lesgenevez.ch ou appeler le 032-484 94 88) qui vous fournira volontiers les coordonnées de ces citoyens que nous remercions d'ores déjà de leurs disponibilités.



Eco-Point – Déchetterie

Il est toujours possible d'utiliser la déchetterie du village. Une information détaillée a été affichée sur place. Les recommandations de la Confédération et du Canton doivent être respectées, notamment au niveau de la distanciation sociale et du lavage des mains.

Elections communales

Par voie d'ordonnance, le Gouvernement a suspendu la procédure de l'élection complémentaire au Conseil communal qui était prévue le 22 mars 2020. Une nouvelle procédure sera lancée dès que la situation liée au Covid-19 le permettra. Nous ne manquerons de tenir informer la population le moment venu.

Le **Conseil communal** encourage les citoyennes et les citoyens à respecter les recommandations émises durant cette période difficile afin de pouvoir reprendre au plus vite une activité normale. Il remercie la population pour ses efforts et souhaite une bonne santé à toutes et à tous.

<p>Nouveau coronavirus Actualisé au 6.3.2020</p> <p>VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:</p> <p>NOUVEAU</p> <p>Garder ses distances. Par exemple:</p> <ul style="list-style-type: none">• Protéger les personnes âgées en maintenant une distance suffisante.• Garder ses distances dans les files d'attente.• Garder ses distances lors de réunions. <p>POUR RAPPEL:</p> <ul style="list-style-type: none">• Se laver soigneusement les mains.• Éviter les poignées de main.• Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.• En cas de fièvre et de toux, rester à la maison.• Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences. <p>www.ofsp-coronavirus.ch</p> <p>Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra Swiss Confederation</p> <p>Bundesamt für Gesundheit BAG Office fédéral de la santé publique OFSP Ufficio federale della sanità pubblica UFSP Uffiz federal da sanadad publica UFSP</p> <p>QR code: Scan for translation</p>	<h3>La priorité absolue : la santé publique</h3> <p>Pour le Conseil fédéral, la santé publique est la priorité absolue. En particulier, les personnes risquant de tomber gravement malade doivent être mieux protégées du nouveau coronavirus. Nous pouvons tous participer à cela en respectant les nouvelles recommandations et celles déjà en vigueur.</p> <ul style="list-style-type: none">• Garder ses distances.• Se laver soigneusement les mains.• Éviter les poignées de main.• Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.• En cas de fièvre et de toux, rester à la maison.• Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.
---	--

Hotline

Les informations officielles à la population jurassienne sont disponibles en ligne : www.jura.ch/coronavirus ou via la HOTLINE santé POPULATION au 032.420.51.71.